

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00048

Numéro SIREN : 799 505 441

Nom ou dénomination : 2CLCONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 11/09/2019 sous le numéro de dépôt 5579

Greffe du tribunal de commerce de COMPIEGNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 11/09/2019

Numéro de dépôt : 2019/5579

Déposant :

Nom/dénomination : 2CLCONSEIL

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 799 505 441

N° gestion : 2014 B 00048



2CL CONSEIL

51 RUE DU CONNETABLE

60500 CHANTILLY

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

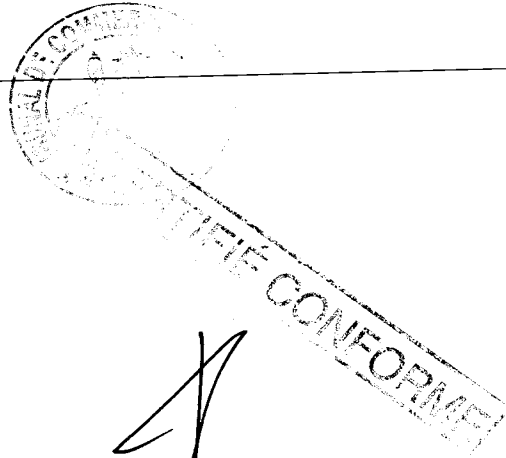
Présenté en Euros

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

DÉPOSÉ LE

11 SEP. 2019

Tribunal de Commerce de Chantilly
N° 5579
Le Greffier



CECG



ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	2 165	1 333	832	0,98	1 553	1,79
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	2 165	1 333	832	0,98	1 553	1,79
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	1 927		1 927	2,26	109	0,13
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfiques	336		336	0,39	1	0,00
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 911		2 911	3,41	0	0,00
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	79 293		79 293	92,96	85 193	98,09
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	84 468		84 468	99,03	85 303	98,21
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	86 632	1 333	85 299	100,00	86 856	100,00

CECG



PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	1,17	1 000	1,15
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	26 156	30,66	32 411	37,32
Résultat de l'exercice	42 886	50,28	43 745	50,36
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	70 042	82,11	77 156	88,83
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	10 293	12,07	236	0,27
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 440	1,69	840	0,97
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel			199	0,23
. Organismes sociaux	468	0,55	0	0,00
. Etat, impôts sur les bénéfices			4 773	5,50
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 056	3,58	3 652	4,20
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	15 257	17,89	9 700	11,17
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	85 299	100,00	86 856	100,00

CECG



COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	140 345		140 345	100,00	104 180	100,00	36 165	34,71	
Chiffres d'Affaires Nets	140 345		140 345	100,00	104 180	100,00	36 165	34,71	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			1 533	1,09			1 533	N/S	
Autres produits			208	0,15	330	0,32	-122	-36,96	
Total des produits d'exploitation (I)			142 086	101,24	104 510	100,32	37 576	35,95	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			57 277	40,81	44 797	43,00	12 480	27,86	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 127	0,80	630	0,60	497	78,89	
Total des charges d'exploitation (II)			89 122	63,50	50 349	48,33	38 773	77,01	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			52 964	37,74	54 161	51,99	-1 197	-2,20	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			283	0,20	287	0,28	-4	-1,38	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			283	0,20	287	0,28	-4	-1,38	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-282	-0,19	-287	-0,27	5	1,74	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			52 681	37,54	53 874	51,71	-1 193	-2,20	

CECG



COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	9 795	6,98	10 129	9,72	-334	-3,29
Total des Produits (I+III+V+VII)	142 086	101,24	104 510	100,32	37 576	35,95
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	99 200	70,68	60 765	58,33	38 435	63,25
RÉSULTAT NET	42 886	30,56	43 745	41,99	-859	-1,95
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

CECG



2CL CONSEIL

51 RUE DU CONNETABLE

60500 CHANTILLY

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euros

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

CECG



A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a final horizontal stroke.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 85 299,07 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 42 886,09 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/05/2019 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

CECG



3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 2 165

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 165			2 165
Immobilisations financières				
TOTAL	2 165			2 165

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 1 333

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	612	722		1 333
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	612	722		1 333

3.1.3 - Détail des Immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Mat.bureau &informat	2 165	1 333	832	3 ans
TOTAL	2 165	1 333	832	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.2 - Etat des créances = 5 174

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	5 174	5 174	
TOTAL	5 174	5 174	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

CECG



4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	10,00	1 000

4.2 - Etat des dettes = 15 257

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	10 293	10 293		
Fournisseurs	1 440	1 440		
Dettes fiscales & sociales	3 524	3 524		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	15 257	15 257		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 468

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	468
Autres dettes	
TOTAL	468

CECG

2CL CONSEIL

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle
Au capital de : 1000 € (mille euros)
Siège social : 51, rue du Connétable 60500 Chantilly
RCS COMPIEGNE 799 505 441

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 30 Juin 2019

L'an deux mille dix-neuf

Le trente juin
A 18 heures

Au siège social,

51, rue du Connétable
60500 Chantilly

Monsieur Claude CROSNIER

Demeurant 25, rue Trébois 92300 LEVALLOIS PERRET

Propriétaire de la totalité des 100 actions de 100 € chacune émises Société par Actions Simplifiées 2CL CONSULTANT au capital de 1 000 €.

Actionnaire unique et Président de ladite Société :

1. A préalablement exposé ce qui suit :

- En sa qualité de Président de la Société, Monsieur CROSNIER Claude actionnaire unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2018; il a également établi le rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours dudit exercice.

2. A pris les décisions suivantes portant sur :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018;
- l'affectation du résultat dudit exercice ;
- la constatation des conventions



PREMIERE DECISION

L'actionnaire unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'il les a établis, et se soldant par un bénéfice de 42 886 €. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice qui s'élève à 42 886 € en totalité au compte de report à nouveau.

Un dividende de 65 000 € sera prélevé sur le poste report à nouveau

La Flat Tax de 30% a été appliquée pour une valeur de 19 500 €

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la Société seront de 5 042 €

Pour mémoire, un dividende de 50 000 € a été versé au titre de l'exercice 2018.

La Flat Tax de 30% a été appliquée pour une valeur de 15 000 €

TROISIEME DECISION

L'actionnaire unique déclare qu'aucune convention visée au nouveau Code de Commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'actionnaire unique.



2CL CONSEIL

**Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle
Au capital de : 1000 € (mille euros)
Siège social : 51, rue du Connétable 60500 Chantilly
RCS COMPIEGNE 799 505 441**

RAPPORT SPECIAL

**Du Président présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
du 30 Juin 2019**

Cher Actionnaire,

En application du code de commerce, nous portons à votre connaissance qu'aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.


LE PRESIDENT





2CL CONSEIL

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle
Au capital de : 1000 € (mille euros)
Siège social : 51, rue du Connétable 60500 Chantilly
RCS COMPIEGNE 799 505 441

RAPPORT DE GESTION PRESENTE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE. DU 30 Juin 2019

Le soussigné Monsieur Claude CROSNIER, actionnaire unique et seul Président de la société 2CL Consultant, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, établi le présent rapport de gestion sur la situation de la société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de la Société au cours de l'exercice

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Chiffre d'Affaires	140 345 €	104 180 €
Résultat d'Exploitation	52 964 €	54 161 €
Résultat Financier	- 282 €	- 287 €
Résultat Exceptionnel	-	-
Résultat Net	42 886 €	43 745 €

- Progrès réalisés et difficultés rencontrées

Il s'agit de notre cinquième exercice comptable

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les premiers résultats enregistrés sur cet exercice sont satisfaisants.

RESULTATS - AFFECTATION

L'actionnaire unique propose d'affecter comme suit le résultat de l'exercice qui s'élève à 42 886 € en totalité au compte de report à nouveau.

Un dividende de 65 000 € sera prélevé sur le poste de report à nouveau

La Flat Tax de 30% a été appliquée pour une valeur de 19 500 €

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la Société seront de 5 042 €

Pour mémoire, un dividende de 50 000 € a été versé au titre de l'exercice 2018.

CL



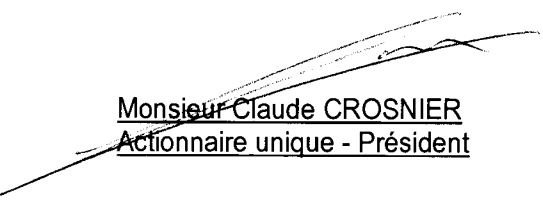
La Flat Tax de 30% a été appliquée pour une valeur de 15 000 €

CONVENTIONS VISEES A l'article L. 223-19 du nouveau Code de Commerce

En application des dispositions du Code de Commerce l'actionnaire unique déclare qu'aucune convention visée n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation et la méthode d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.


Monsieur Claude CROSNIER
Actionnaire unique - Président



